

Aigle, 19 novembre 2024

## **Contributions aux organisateurs de compétition Ski Alpin pour la saison 24-25 / Coupe Raiffeisen U12-U16 et minimes**

Mesdames les présidentes,  
Messieurs les présidents,  
Chères (chers) responsables techniques des clubs.  
Chères (chers) amies (amis) du ski.

### **1. Généralités**

Grâce au soutien de nos partenaires, nous sommes en mesure d'apporter une aide financière à l'organisation de compétitions.

Des subventions peuvent être accordées à tous les clubs organisant des compétitions sous l'égide de SROM, pour les Coupes Raiffeisen minimes et Coupes Raiffeisen U12 - U16 durant la saison 2024-2025.

En fonction des ressources budgétaires, SROM peut octroyer une aide aux clubs pour l'organisation de compétitions régionales, selon les montants définis par le règlement.

### **2. Contributions de compétitions**

L'évaluation du montant de la contribution est fixée par jour de compétition :

- Coupe Raiffeisen minime > **CHF 200.-**
- Coupe Raiffeisen U12 - U16 > **CHF 200.-**

### **3. Tâches du club organisateur pour recevoir la contribution**

Pour répondre à nos engagements envers nos partenaires, notamment la Banque Raiffeisen, nous vous demandons de bien vouloir suivre attentivement les consignes mentionnées ci-dessous.

Par ailleurs, nous vous rappelons l'importance de maintenir une bonne visibilité pour notre Association et nos sponsors, tant dans la presse que sur les réseaux sociaux.

L'organisation des courses sera assurée par le club selon le règlement des courses Swiss-Ski / KWO.

Les logos de Ski Romand et Raiffeisen doivent figurer sur toutes les communications telles que programmes, listes de départ et résultats.

Les logos sont à télécharger sur le site de Ski Romand [www.ski-romand.ch/organisation-coupe-Raiffeisen](http://www.ski-romand.ch/organisation-coupe-Raiffeisen)

Avec le soutien de

**RAIFFEISEN**



Les oriflammes doivent être présents dans l'aire de départ, l'aire d'arrivée et sur le lieu de la proclamation des résultats.

- 2x oriflammes Raiffeisen & 2x oriflammes Ski Romand au départ
- 2x oriflammes Raiffeisen & 2x oriflammes Ski Romand à l'arrivée
- 2x oriflammes Raiffeisen & 2x oriflammes Ski Romand sur le lieu des résultats

Les athlètes porteront les dossards de la Coupe Raiffeisen fournis aux organisateurs par Ski Romand.

En cas de non-respect des différentes instructions, Ski Romand se réserve le droit de ne pas accorder la contribution.

#### 4. Paiement de la contribution

La demande de versement de la contribution doit être adressée à [karine@ski-romand.ch](mailto:karine@ski-romand.ch) dans un délai de 10 jours après l'événement, en joignant tous les documents nécessaires au traitement.

- Programme de la manifestation avec le logo Ski Romand et Raiffeisen
- Liste de départ et de résultats avec le logo Ski Romand et Raiffeisen
- Photos de quelques athlètes attestant l'utilisation des dossards Raiffeisen
- Les photos des supports (oriflammes Ski Romand et Raiffeisen) correctement mis en place dans l'air d'arrivée, l'air de départ et durant les résultats
- Une publication sur les réseaux sociaux en mentionnant @skiromand
- Les coordonnées bancaires du club organisateur

#### 5. Mise en place visuelle sur le terrain



Pour Ski Romand

Théophile Cuche

Gilles Chofflon



Président

Chef alpin

Avec le soutien de

**RAIFFEISEN**

